

CMC ET SES PARTENAIRES CAMEROUNAIS



Ensemble pour la justice et la paix

RAPPORT FINAL

De la Consultation CMC et ses Partenaires Camerounais

Du 18 au 21 octobre 2006

A Yaoundé

Introduction

Du 18 au 21 Octobre 2006 s'est tenue à l'Hôtel SIPOWA au quartier Bastos à Yaoundé la toute première consultation entre CMC, une organisation missionnaire néerlandaise et ses partenaires actuels camerounais travaillant sur la thématique Justice et Paix, à savoir le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) et le Service National Justice et Paix de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (SNJP/CENC) ainsi que ses démembrements diocésains de Bafoussam, Bamenda, Maroua et Yaoundé. En leur qualité de co-organisateurs de la Campagne Semaines Pascales (CSP), le Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA), le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) et le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC) ont été également conviés à cette concertation. La liste complète des participants est jointe en annexe.

L'objectif de la rencontre était de quatre ordres :

- la connaissance mutuelle des partenaires de CMC au Cameroun à travers des échanges d'expériences ;
- l'analyse du contexte actuel camerounais de Justice et Paix ;
- l'identification des grands défis auxquels les communautés de foi ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté engagés dans la promotion de la justice et de la paix au Cameroun doivent faire face ;
- l'élaboration des stratégies qui permettront au CMC de mieux soutenir les efforts communs des partenaires dans le domaine de la justice et de la paix, à travers :
 - le financement des programmes des partenaires ;
 - le soutien des partenaires à travers l'envoi des coopérants expatriés ;
 - la formation des partenaires en droits humains ;
 - l'organisation des activités de lobbying et d'advocacy en Europe en faveur des partenaires du Cameroun.

Après l'arrivée et l'installation des participants le premier jour 18 Octobre, les travaux proprement dits ont commencé le lendemain et se sont poursuivis jusqu'au vendredi soir dans une ambiance à la fois studieuse et agréable et sous la conduite de facilitateurs rompus à la tâche, à savoir le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne, Directeur Général du CIPCRE et Dupleix Kuenzop, Directeur des Programmes du Sep. Eugène Fonssi assurait les fonctions de rapporteur tandis que Claude Nwafo donnait un appui à l'organisation. Du début à la fin de la Consultation, Mme Dorien Verbeek a participé à toutes les séquences de travail en même temps qu'elle a exploité toutes les opportunités à elle offertes pour éclairer les participants sur la politique générale et le fonctionnement de son organisation, CMC.

Le présent rapport rend compte du déroulement de l'ensemble des travaux de la consultation, de la méditation d'ouverture à la cérémonie de clôture en passant par la présentation des participants, la présentation des objectifs et du programme de l'atelier, les attentes des participants, le partage d'expériences, l'analyse du contexte camerounais de justice et paix, l'analyse des défis actuels en matière de justice et paix au Cameroun, les pistes de partenariat entre CMC et ses partenaires dans la promotion de la justice et de la paix au Cameroun et la causerie sur le processus électoral au Cameroun.

Journée du mercredi 18 octobre 2006

C'est vers 16 heures et conformément au programme officiel que les participants à la consultation ont commencé à arriver à l'Hôtel SIPOWA, au quartier Bastos à Yaoundé. Ils ont été accueillis et installés par M. Claude Nwafo, membre de l'équipe d'organisation de la concertation.

Journée du Jeudi 19 Octobre 2006

1 - Méditation et prière

Après la remise à chaque participant(e) d'un dossier comportant des documents de travail, la parole est donnée au Pasteur Jean Blaise-Kenmogne, Directeur Général du CIPCRE pour la méditation.

Le Pasteur se fera d'abord le devoir de transmettre à Dorien Verbeek et à l'ensemble des participant(e)s le salut fraternel de Johan Naron, ancien Directeur de CMC, avec qui il a eu un entretien téléphonique le soir du 18 octobre. Puis il invitera les uns et les autres à éteindre leurs téléphones portables pendant les travaux, condition sans laquelle l'attention et la participation requises de chacun(e)s ne pourraient être maximisées et exploitées au mieux des intérêts de tous.

Le texte biblique qu'il soumet à la méditation des participant(e)s est tiré de l'Évangile de Luc, versets 14 à 23. Comme capitule, l'officiant propose les versets 18 et 19 du texte lu.

*"L'Esprit du Seigneur est sur moi,
parce qu'il m'a oint pour annoncer
la Bonne Nouvelle aux pauvres ;
Il m'a envoyé pour proclamer aux captifs la délivrance,
Et aux aveugles le recouvrement de la vue,
Pour renvoyer libres les opprimés,
Pour proclamer une année de grâce du Seigneur".*

D'entrée de jeu, le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne a saisi le caractère hautement politique du discours de Jésus pour affirmer qu'il s'agit là d'un programme, mieux, d'une profession de foi. Dans un contexte camerounais où politique rime avec ruse, violation des droits humains, corruption, détournements des fonds, injustice et misère, le discours-programme de Jésus est une invite au combat, entendu comme engagement militant aux côtés des plus défavorisés que sont les "pauvres", les "captifs", les "aveugles" et les "opprimés". Pour lui, l'amour du pouvoir doit céder la place au pouvoir de l'amour afin de créer les conditions d'émergence d'une société de justice et de paix, ici et maintenant, car il faut le reconnaître, a révélé l'officiant, que **l'aujourd'hui** de Jésus surplombe le temps et donc réfère à la fois au passé, au présent et à l'avenir. Son discours nous interpelle donc fortement en même temps qu'il nous enjoint de nous engager sur ses traces **aujourd'hui** pour accomplir sa parole et comme Lui, "*lutter contre la pauvreté*" pour la "*délivrance des captifs*", "*la libération des opprimés*" et le "*recouvrement de la vue par les aveugles*", une manière d'ouvrir les yeux des populations sur les dénis de droits dont elles sont victimes, les injustices dont on les accable, l'instrumentalisation dont elles sont l'objet.

Pour terminer sa méditation, le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne n'a pas manqué de tracer le parallèle entre la politique selon Jésus et la mission de CMC dans le monde. Il a également relevé pour s'en féliciter la similitude entre la doctrine sociale chrétienne et l'Islam dont la philosophie de base veut que la foi musulmane se réalise pleinement dans la transformation des cœurs et le combat social.

S'inspirant de la méditation du Pasteur Jean-Blaise Kenmogne, le Père Bernard Groux de la Commission Diocésaine Justice et Paix de Bafoussam a fait une courte prière. Il en a appelé à la bénédiction de Dieu pour guider les participant(e)s à la consultation dans leurs travaux et les accompagner dans la mission qu'Il leur assigne désormais.

2 - Présentation des participant(e)s

Prenant la parole après ce moment de recueillement, M. Duplex Kuenzop, Directeur des Programmes au Service Œcuménique pour la Paix (SeP) et facilitateur des travaux a invité chacun(e) à se présenter en déclinant ses noms et prénoms, son organisation d'attache et sa localité de résidence. Les uns et les autres se sont livrés à tour de rôle à cet exercice. Pour terminer, il a été demandé à chacun(e) d'inscrire son identité sur un carton et de le mettre de façon visible devant soi pour permettre aux uns et aux autres de se connaître rapidement et de s'interpeller nommément au cours des échanges. Cet autre exercice a été également fait par tout le monde.

3 - Présentation des objectifs et du programme de la consultation

En prélude à la présentation des objectifs et du programme de la consultation, Mme Dorien Verbeek, en sa qualité de membre du Département Afrique à CMC et initiatrice de la consultation, a pris la parole pour dire toute la joie qui l'anime au moment où s'ouvrent les travaux de la toute première consultation CMC-Partenaires du Cameroun. Elle a ensuite présenté CMC comme une organisation néerlandaise de développement catholique missionnaire ayant pour mission d'œuvrer pour l'avènement *"d'un monde meilleur pour tous, tel qu'il était voulu par Dieu depuis le commencement. La justice et la paix sont pour le CMC la traduction concrète de cet idéal"*. La coopération au développement, a-t-elle poursuivi, *"ne vise pas à une aide caritative envers les démunis. Elle vise au contraire expressément à offrir un soutien financier et/ou en termes de personnels à ceux qui, solidaires ou organisés, luttent sciemment contre l'injustice sociale dont ils sont les victimes"*.

Fondée par des religieuses en Hollande en 1931, CMC s'investit dans trois thématiques, à savoir :

- croire en la libération ;
- œuvrer aux structures de l'équité mondiale ;
- Promouvoir la paix et la réconciliation

La première thématique comprend un micro-thème : présence missionnaire et un macro-thème : Eglise sans frontières. La deuxième se décline en deux macro et micro thèmes : souveraineté alimentaire et traite internationale des femmes. Quant à la troisième elle comprend un micro-thème : les initiatives pacifiques locales et un macro et micro-thème : le dialogue interreligieux.

Cet important détour a permis à Mme Dorien Verbeek de fixer les idées des participant(e)s par rapport à l'organisation CMC. A la suite de cette présentation, elle s'est posée la question de savoir pourquoi CMC a décidé de rencontrer ses partenaires. Pour elle, c'est pour mieux se connaître ; échanger les expériences, mettre en route un réseau sur les questions de justice et de paix ; identifier les grands défis en matière de justice et de paix au Cameroun ; réfléchir sur les stratégies idoines d'accompagnement des partenaires camerounais par CMC.

S'agissant du programme des travaux, le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne a invité les participant(e)s à revisiter avec lui le projet à eux soumis. Il en a expliqué les séquences en insistant sur la possibilité d'effectuer, en cours d'animation, des ajustements. Il a précisé qu'il y aurait des moments de co-animation.

Les travaux seront entrecoupés de plages de pause et de repos à des heures fixes en journées. Les présentations alterneront avec les travaux en groupe et les plénières. Au-delà du programme officiel, a conseillé le facilitateur, les participant(e)s devraient trouver des espaces pour des échanges informels, voire pour prolonger la réflexion sur tel ou tel aspect des questions abordées.

4 - Attentes des participants

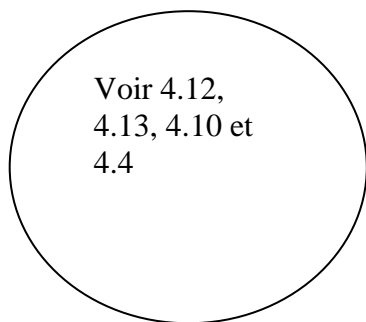
Emboîtant le pas au Pasteur Jean Blaise Kenmogne, Dupleix Kuenzop a introduit l'exercice sur les attentes des participant(e)s. Chacun(e) a eu droit à une carte sur laquelle il/elle a eu à noter une attente relativement à la consultation.

Le dépouillement a donné les résultats bruts ci-après :

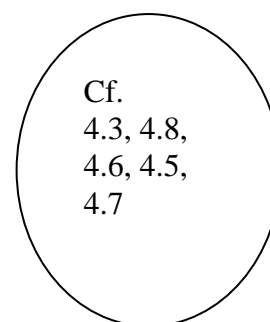
1. que des solutions adéquates soient trouvées aux difficultés que nous rencontrons sur le terrain ;
2. que les familles soient sensibilisées aux sujets relatifs à la problématique de justice et paix ;
3. que des activités susceptibles d'être menées dans une dynamique de réseau soient identifiées ;
4. que les autres partenaires soient intégrés dans le programme et que leurs rôles et responsabilités soient précisés ;
5. que les stratégies de travail en synergie soient abordées ;
6. que la présente consultation soit une base pour un combat militant pour la justice et la paix ;
7. qu'il soit constitué, au terme des travaux un réseau d'action solidaire ;
8. que le réseau pour la justice et la paix soit renforcé au Cameroun ;
9. qu'une stratégie commune et concrète soit élaborée à la fin des travaux ;
10. que les partenaires de CMC au Cameroun aboutissent à des objectifs clairs et précis ;
11. que les commissions paroissiales Justice et Paix soient plus performantes dans l'avenir ;
12. que les domaines susceptibles de bénéficier d'un appui du CMC soient dégagés
13. que le partenariat local et international soit solidifié pour créer les conditions de promotion de la justice sociale ;
14. qu'une stratégie d'ensemble efficace et légitime soit arrêtée à la fin de la concertation.

L'analyse et le regroupement de ces idées a permis de dégager 4 nuages de cartes organisés comme suit :

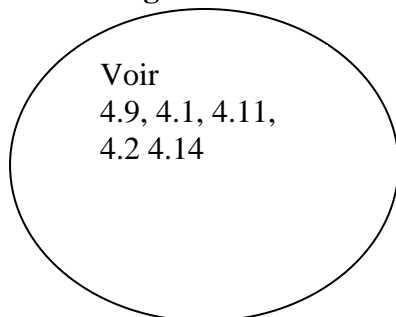
**Vision et action communes
dans le partenariat**



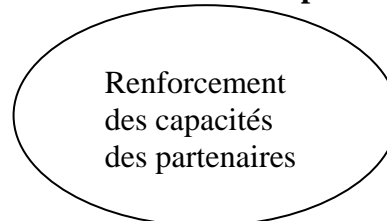
**Renforcement du travail
en réseau**



Stratégies communes



Renforcement des capacités



N.B : Cette attente a surgi au cours des débats. Elle a été unanimement retenue en raison de sa pertinence

D'après les termes de référence de présentation préalablement remis aux participant(e)s, chaque exposé devait durer 20 minutes dont 15 minutes pour la présentation et 5 minutes pour les échanges. En outre, chaque présentation devait obéir au canevas suivant :

- les nouveaux problèmes identifiés au cours des activités ;
- les principaux succès enregistrés ;
- les principales difficultés rencontrées ;
- les principales leçons apprises ;
- les relations avec les organisations présentes à l'atelier ;
- les étapes suivantes des activités à mener ;
- les appuis techniques nécessaires.

Sans déroger totalement à ce canevas, les organisations présentes à l'atelier ont, chacune en ce qui la concerne, intégré leurs spécificités afin de rendre le débat plus enrichissant.

L'ordre de présentation arrêté de commun accord a été le suivant :

- SNJP et Commissions Diocésaines Justice et Paix de Yaoundé, Bamenda, Maroua et Bafoussam : 45 minutes ;
- CEPCA : 15 minutes ;
- SeP : 15 minutes ;
- CSIC : 15 minutes ;
- CIPCRE : 15 minutes

5.1 - Le Service National Justice et Paix (SNJP)

C'est au Professeur Pierre TITI Nwel qu'est revenu l'honneur d'ouvrir le bal des présentations. Partant des origines du SNJP qu'il situe au lendemain du Concile de Vatican II, le Coordinateur National a révélé que le Conseil Pontifical des Droits de l'Homme, né d'une Commission créée par le Pape Paul VI, a connu des démembrements au niveau des Eglises Nationales. C'est ainsi que dans le droit fil de cette décentralisation, Mgr Jean Zoa crée en 1969 la première Commission Diocésaine Justice et Paix. Après la création d'autres commissions diocésaines, la nécessité se fait ressentir de mettre en place le Service National Justice et Paix pour coordonner les activités des Commissions Diocésaines.

Le Service National Justice et Paix a pour mission de coordonner et de suivre les activités nationales relatives à l'édification de la Justice et de la Paix. C'est ainsi que pour l'heure, il s'occupe prioritairement de la supervision et de l'observation des élections.

Quel problème nouveau ?

On observe de plus en plus que les élections au Cameroun sont faites sur mesure. Même si on respectait la loi électorale, la transparence ne suivrait pas car la loi elle-même est biaisée.

Quel succès ?

L'institution du Service National Justice et Paix est de plus en plus acceptée et respectée sur le territoire national et même au-delà. Son point de vue compte dans les questions électorales.

Quelles difficultés ?

Lutter pour la transparence électorale au Cameroun n'est pas une mince affaire tant les pesanteurs sont multiples. Il y a aussi que les moyens disponibles ne sont pas à la hauteur des défis.

Quelle leçon ?

Dire la vérité, ce n'est pas facile surtout dans un contexte où les intérêts individuels et de groupes priment sur les intérêts nationaux.

Quelles relations avec d'autres organisations ?

Très bonnes relations avec le CIPCRE dans l'organisation des Campagnes Semaines Pascales (CSP).

Prochaines étapes

- Réformer la loi électorale ;
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

Appuis techniques sollicités

- Renforcement des capacités

La parole a été ensuite donnée aux Commissions Diocésaines pour compléter cette présentation.

1 - Commission Diocésaine Justice et Paix de Yaoundé

Sœur Jeanne De Grootte est intervenue la première pour faire un exposé succinct sur la Commission Diocésaine Justice et Paix de Yaoundé. Créée en 1969 par Mgr Jean Zoa, cette commission a pour orientation pastorale de "*promouvoir la dignité humaine, mobiliser le peuple en créant des comités paroissiaux Justice et Paix pour apporter des solutions plus concrètes aux problèmes de Justice et Paix qui touchent immédiatement les citoyens*". Elle mène six types d'activités qui sont :

- la résolution des conflits (assistance socio-juridique, médiation, négociation, réconciliation) ;
- l'assistance juridique aux prisonniers ;
- la conscientisation et la sensibilisation des communautés chrétiennes à Justice et Paix ;
- l'accompagnement des Comités Paroissiaux Justice et Paix ;
- les interventions ponctuelles auprès des autorités publiques ;
- la collaboration avec d'autres institutions dont le CIPCRE, le SeP, le réseau CAMSA, etc.

Elle forme environ 60 membres des Comités Paroissiaux chaque mois, reçoit près de 1000 personnes chaque année à sa permanence, apporte des conseils aux prisonniers de Kodengui et de Mfou, etc.

Quelles difficultés ?

- corruption dans le corps judiciaire ;
- peur pour les acteurs d'être emprisonnés ou de perdre leur emploi ;
- désespérance au sein du bas peuple.

Prochaines étapes

- Actions en vue de l'application du Nouveau Code de Procédure Pénale ;
- Promotion des droits de la femme ;

- Lutte contre les abus dans la célébration des deuils ;
- Lutte contre la traite des enfants.

2 - Commission Diocésaine Justice et Paix de Maroua-Mokolo

La présentation des activités de la Commission Diocésaine de Maroua-Mokolo a été faite par Me Wassouo.

Nouveaux problèmes

- Violations flagrantes des Droits de l'Homme par les forces de l'ordre, les chefs traditionnels, les autorités administratives, etc. ;
- Analphabétisme des populations à la base ;

Succès enregistrés

- Résolution d'un conflit ayant opposé l'Evêque de Maroua-Mokolo et le curé à une partie du peuple de Dieu.

Difficultés

- Dénigrement de certains religieux ;
- Ignorance des textes par les populations ;
- Inexistence des Comités Paroissiaux dans certaines paroisses ;
- Faiblesse des financements.

Leçons tirées de l'expérience

- Il faut une bonne dose de courage et de disponibilité pour mener à bien le travail de Justice et Paix sur le terrain.

Relations avec d'autres organisations

- Excellentes relations avec le CIPCRE et le SeP.

Prochaines étapes

- Promotion de l'éducation des citoyens à leurs droits et devoirs à travers la vulgarisation du Nouveau Code de Procédure Pénale ;
- Organisation de l'Assistance judiciaire à Maroua et à Mokolo.

Appuis techniques attendus

- Renforcement des capacités ;
- Documents de travail.

3 - Commission Diocésaine Justice et Paix de Bafoussam

A la suite de Me Wassouo, le Père Bernard Groux a pris la parole pour présenter les activités de la Commission Diocésaine Justice et Paix de Bafoussam. Créée en 1991 par Mgr André Wouking, elle a pour objectif de *«promouvoir le respect de la dignité humaine selon l'Évangile*

dans le respect des droits et des devoirs» Elle est composée de 6 personnes et se réunit une fois par mois. Elle supervise les activités des Comités Paroissiaux qui tournent autour de la gestion des conflits, de la Campagne Semaines Pascales, de la Sécurité Routière, de l'analyse de l'actualité locale et globale et du processus électoral.

Difficultés

- Des curés ne voient pas l'intérêt de la commission ;
- 30 Comités Paroissiaux seulement fonctionnent sur 60 paroisses ;
- l'Eglise semble plus chantante et dansante que militante.

Succès

- Un pool de parajuristes a été formé par NDH (Nouveaux Droits de l'Homme) au sein de la Commission pour prévenir la torture.

Relations avec d'autres organisations

- NDH (Campagne contre la torture)
- CIPCRE (CSP)

Prochaines étapes

- Formation sur la non-violence ;
- Observation électorale ;
- Incitation des moto-taximen à passer le permis de conduire.

4 - Commission Diocésaine Justice et Paix de Bamenda

Quant aux activités de la Commission Diocésaine Justice et Paix de Bamenda, elles ont été présentées par Laura Naddin Ngwa. Créée en 2002 grâce au Coordinateur National, le Professeur Pierre Titi Nwel, cette Commission est opérationnelle depuis 2004. La structure organisationnelle comprend :

- 1 président en la personne de l'Archevêque de Bamenda ;
- 1 unité de coordination comprenant à son tour un Coordinateur, un Assistant judiciaire et une Secrétaire ;
- 1 Assemblée Générale de 12 membres ;
- 3 unités opérationnelles (communication, projet et DDH).

Les activités sont au nombre de 4 :

- Le renforcement des capacités ;
- La formation ;
- Les publications ;
- Le travail en réseau.

Problèmes nouveaux

- Insuffisance de savoir-faire technique pour répondre à diverses sollicitations ;
- Faiblesse des moyens financiers.

Succès

- Appui de l'Eglise locale dans les activités menées ;
- Sollicitations fréquentes de l'Administration locale ;
- Appui de la communauté locale.

Difficultés

- Aucune législation en ce qui concerne les personnes vivant avec le VIH-SIDA ;
- Nombre croissant de sollicitations de nos services.

Leçons apprises

- Travailler en réseau constitue la base du plaidoyer ;
- Il est important de renforcer ses capacités au fur et à mesure des difficultés rencontrées sur le terrain.

Collaboration

- Avec le CIPCRE dans le cadre de la Campagne Semaines Pascales (CSP) ;
- Avec le SeP dans le cadre de formations sur les questions de justice et de paix.

Besoins

- Renforcement des capacités.

Prochaines étapes

- Interventions dans les prisons ;
- Vulgarisation du Nouveau Code de Procédure Pénale.

Au terme de la présentation du SNJP et de ses démembrements diocésains, la question a été posée de savoir si cette structure fonctionne de manière hiérarchique ou comme un réseau. Dans sa réponse, le Coordinateur National, à partir des cas concrets, a montré que la SNJP est à la fois une structure hiérarchisée avec des Commissions Diocésaines et des Comités Paroissiaux mais qu'elle est fondamentalement un réseau avec un système de communication et une fonction d'alerte.

5.2 - Le Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)

La présentation des activités du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA), anciennement Fédération des Eglises et Missions Evangéliques du Cameroun (FEMEC) a été faite par John Essobe, Secrétaire Exécutif du Département du CEPCA. Pour cette organisation née en 1969, les problèmes nouveaux sont l'implication des protestants dans la lutte pour la liberté au Cameroun, la formation des observateurs électoraux et la lutte contre le trafic des enfants.

Succès

- Formation des femmes au leadership en 2003 ;
- Publication d'un livre sur le processus électoral au Cameroun en 1996 ;
- Intervention du CEPCA dans le conflit qui a déchiré l'EPC ;
- De nombreux syndicats sont nés au siège du CEPCA.

Partenariat

- Avec le CIPCRE dans le cadre de la Campagne Semaines Pascales ;
- Avec le SeP dans le cadre des formations sur la Justice et la Paix ;
- Appui de l'OIT dans la lutte contre le trafic des enfants.

Difficultés

- De nombreux leaders religieux ne trouvent pas nécessaire que l'Eglise s'investisse dans les questions politiques ;
- Le CEPCA étant constitué de diverses Eglises, il n'est pas toujours facile de réaliser l'unité dans cette diversité ;
- Insuffisance de moyens financiers.

Prochaines étapes

- Intensification de la lutte contre le trafic des enfants ;
- Plaidoyer pour les personnes vivant avec le virus du VIH-SIDA.

Dans les débats, une seule question a émergé, à savoir si le CEPCA à l'instar du SNJP, est aussi hiérarchisée. L'orateur a répondu par la négative. Le CEPCA est davantage une plate forme qui ne voit pas les Eglises membres comme des structures sous tutelle mais comme des structures partenaires.

5.3 - Le Service Œcuménique pour la Paix (SeP)

C'est à Michel Fokou qu'est revenu l'honneur de présenter le Service Œcuménique pour la Paix. Fondée en 1995 par le Pasteur Luc Norbert Kenne de regrettée mémoire depuis 2000, le SeP est une association chrétienne, œcuménique et interreligieuse dont la mission est la transformation sociale non violente conformément à Esaïe 32 : 17 qui dit : *"L'œuvre de la justice sera la paix et le fruit de la justice le repos et la sécurité pour toujours"*.

Activités

Le SeP :

- œuvre dans la médiation sociale et la réconciliation, avec pour conséquence des réconciliations et la création d'espaces de dialogue dans toutes ses zones d'intervention ;
- accompagne aussi le processus électoral et a créé des centres d'information para juridique pour aider les populations des zones rurales à avoir accès à des informations sur leurs droits.
- organise des campagnes contre les jouets guerriers, les pétards et les films violents ;
- organise le culte d'enfants de l'Eglise Evangélique du Cameroun autour des droits de l'homme et de l'éducation à la paix.

Difficultés

- Public cible souvent très pauvre, ayant tendance à vouloir que tous les aspects des activités soient pris en charge ;
- Certaines zones sont d'accès très difficile du fait du mauvais état des routes ;
- Difficultés de communication dans certaines zones rurales, qui n'ont ni téléphone, ni e-mail, etc. ;
- L'administration dans certaines zones est parfois très distante et s'implique peu.

Leçons apprises

- Besoin de formation des populations en droit : sur 10 conflits, 8 sont liés à la méconnaissance des lois y relatives ;
- Savoir local et traditionnel non valorisé par les administrations, les services techniques et décentralisés ;
- Combats des communautés basés sur le cœur et non sur l'application des lois ;
- Les efforts des réseaux se concentrent généralement sur la sensibilisation et la formation au lieu de chercher à influencer les politiques par le truchement du plaidoyer ;
- Ignorance générale des populations rurales par défaut de communication (tél., e-mail, etc.), par la diffusion en leur sein d'informations non adaptées et par leur non-implication dans la production des informations les concernant.

Partenariat

Le SeP mène des activités communes dans les domaines suivants avec les organisations présentes :

- Droit de l'homme, avec CEPCA et CIPCRE ;
- Campagnes contre les jouets guerriers, les pétards et les films violents avec le SNJP ;
- Proposition de loi électorale avec la SNJP.

Prochaines étapes

Le SeP entend mener des activités d'après l'orientation suivante :

Programme Enfance pour la Paix : lobbying pour que l'Eglise intègre l'éducation à la paix et aux droits de l'homme comme activité à mener en son sein à grande échelle.

Zone rurale :

- Organisation des cadres de collaboration permanents entre les populations et les administrations, les services techniques et déconcentrés ;
- Diffusion et propagation des bonnes pratiques dans ses zones d'intervention.

Activités de réseau

- Le SeP entend faire en sorte que chaque organisation partenaire intègre les activités de réseau dans ses activités propres avec des moyens conséquents.

Appuis attendus

Les appuis techniques dont a besoin le SeP sont de plusieurs ordres :

- Son travail faisant appel à la recherche action, c'est-à-dire à la recherche tendant à la résolution directe des problèmes des bénéficiaires, ce processus requiert les compétences des experts ;
- Le SeP dispensant des formations dynamiques, les films, documentaires et manuels prêts à être consommés par les populations des zones rurales lui sont nécessaires ;
- Les expériences d'ici et d'ailleurs l'intéressent également au plus haut point pour lui permettre de consolider ses propres acquis.

Le SeP est-il une structure de l'Eglise ou pas et accueille-t-il des stagiaires ? Telles sont les deux questions posées à la suite de cette présentation. L'orateur y répondra le plus simplement du monde. Le SeP est parrainé par deux Eglises, à savoir l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC) et

la Presbyterian Church of Cameroun (PCC). Il ne leur est pas inféodé. Les étudiants sont accueillis au SeP dans le cadre de leur stage académique dans l'Unité Paix et Développement.

5.4 - Le Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC)

Les activités du Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (CSIC) ont été présentées par Zounedou Mfonyoumdi, Secrétaire Général Adjoint du CSIC.

Date et lieu de création

- 1999 à Yaoundé.

Actions

- Essentiellement les activités de proximité de la Campagne Semaines Pascales (CSP).

Difficultés

- Trop grande influence des autorités traditionnelles sur l'islam ;
- Conflits ouverts dans de nombreuses localités entre des éleveurs et des agriculteurs ;
- Mauvaise utilisation des pesticides et corrélativement, menace à la sécurité alimentaire ;
- Analphabétisme des populations à la base.

Collaboration

- Avec le CIPCRE essentiellement dans le cadre de la CSP.

Perspectives

- Mettre en place un programme de prévention et de résolution des conflits au sein de la CSIC ;
- Densifier la participation de la CSIC à la CSP.

Deux questions ont animé les débats, notamment comment réduire l'emprise des chefferies traditionnelles sur la religion et qu'en est-il des rencontres inter religieuses qui étaient autrefois encouragées et organisées ?

Dans ses réponses, le représentant du CSIC a relevé que seule une démarche de plaidoyer peut contribuer à réduire les tensions que l'on observe entre certains chefs traditionnels et des chefs religieux. Par rapport aux rencontres interreligieuses, il a révélé qu'elles étaient impulsées, dans le temps, par le Dr Adamou Ndam Njoya dans le cadre de la Fédération Mondiale des Religions pour la paix. Pour le moment, le rapprochement interreligieux se poursuit, a-t-il conclu.

5.5 - Le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)

Théophile Kana a tout d'abord donné des informations sur les activités des Commissions Paroissiales Justice, Paix et Sauvegarde de la Création (CPJPSC) utilement complétées par le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne. Au terme de leur communication, les activités ci-après ont émergé :

- Appui à la pose de dos d'âne dans des axes principaux et principalement dans les environs des écoles ;
- Causeries citoyennes sur le Nouveau Code de Procédure Pénale ;
- Sessions de formation à l'observation électorale ;

- Session de formation sur la non-violence ;
- Campagnes Semaines Pascales sur des thèmes aussi variés que le tribalisme, l'insécurité, la corruption, la dette, les violences faites aux femmes, aux enfants, le trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle, la perversion de la dot et la déshumanisation des rites du veuvage ;
- Publications diverses ;
- Forums des chefs traditionnels.

Difficultés

- Certains pasteurs n'arrivent pas encore à comprendre que l'investissement dans les activités de la CSP comme dans celles des commissions paroissiales Justice, Paix et Sauvegarde de la Création relève du bénévolat ;
- Des CPJPSC peinent à se faire reconnaître par la hiérarchie de l'Eglise ;
- Des résistances de plusieurs ordres à l'équité homme/femme gouvernent encore l'imaginaire de nombreuses populations.

Leçons apprises

- Il faut beaucoup de courage et de patience pour s'engager dans l'action de transformation sociale dans la mesure où il s'agit d'une lutte de longue haleine ;
- De nombreuses populations ignorent encore leurs droits et leurs devoirs ;
- Des thèmes de campagne à l'instar de la corruption et du tribalisme sont des sujets à haut risque dans la mesure où ils concernent aussi et surtout ceux qui nous gouvernent. D'où la nécessité d'une stratégie de lutte adaptée.

Succès remportés

- Des cahiers d'animation, des journaux, des ouvrages d'analyse sociale (15), des affiches, des autocollants sont disponibles au CIPCRE ;
- La CSP se vit véritablement comme un réseau fonctionnel ;
- La CSP est reconnue à des trois grandes confessions à savoir l'Eglise Catholique, les Eglises Protestantes et les Communautés Musulmanes, ainsi que les Chefs Traditionnels et les autorités administratives ;
- L'organisation d'un forum des chefs traditionnels au Sud du pays a suscité le désir d'une telle rencontre dans les chefferies traditionnelles des autres régions ;
- Création des comités d'orientation et de suivi de la CSP (COS/CSP).

Prochaines étapes

- Intensification de la campagne de vulgarisation du Nouveau Code de Procédure Pénale ;
- Plaidoyer pour la femme au Cameroun (humanisation de la dot et des rites de veuvage)
- Lutte contre le trafic des êtres humains et contre son corollaire l'exploitation des femmes à des fins commerciales ;
- Suivi de proximité des actions de terrain impulsées par les COS/CSP.

Les interventions qui ont suivi ont essentiellement consisté pour les organisations partenaires de la CSP, à donner des précisions sur leurs rôles et à apprécier les actions engagées. La demande de l'édition d'un cahier d'animation pour accompagner la campagne sur la non-violence a été faite par plusieurs participants. Bonne note a été prise de toutes les contributions.

6 - Analyse du contexte camerounais de justice et paix

En introduction à l'analyse du contexte camerounais de Justice et Paix, le Pasteur Jean Blaise Kenmogne, Directeur Général du CIPCRE s'est servi de trois images fortes comme instruments d'analyse : le masque, l'étau et la fournaise.

Le **masque** a pour fonction principale de cacher la réalité et donc de tout ramener à l'apparence. Sur le plan politique, le Cameroun est une société de masque. Tout visiteur qui y débarque est frappé par une profusion de journaux, de radios et même d'associations. Cette première impression peut le conduire à conclure que le Cameroun est un pays démocratique. Derrière cette image flatteuse se cachent pourtant mille et une aberrations : tous les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont concentrés entre les mains d'un seul individu, le président de la République qui fait et défait le destin des populations, qui leur imposent des élections truquées et qui ferme les yeux sur de multiples détournements de fonds.

Sur le plan économique, plus de 50% de la population vivent avec moins d'un dollar par jour. Les paysans tirent le diable par la queue. Les salaires des fonctionnaires ont diminué depuis 1994 de 75% tandis que sur le marché l'inflation dicte sa loi. Les sociétés d'Etat sont massivement privatisées. Le pouvoir d'achat est en chute libre. Le peuple est donc pris comme dans un **étau**. Parler du droit à la vie, à l'espérance et au bonheur devient, dans ces conditions, un contresens, une insulte à la justice et une provocation inacceptable.

La **fournaise** est un grand four où brûle un feu violent. Au figuré, c'est un lieu de combat où la bataille fait rage. Le Cameroun est aujourd'hui une société de fournaise, où des combats de clans politiques font rage, où les mœurs se dégradent à un rythme infernal, où les jeunes, faute d'espérance, étouffent dans le chômage et n'aspirent qu'à fuir, où des conflits multiformes menacent de tout embraser, a conclu l'orateur.

Après avoir été ainsi nourri(e)s, les participant(e)s ont eu droit à la présentation des termes de référence du travail en groupe sur l'analyse du contexte camerounais de justice et paix. Il leur é été ainsi demandé :

- 1 - d'analyser les facteurs de l'environnement tant aux niveaux politique, économique, socioculturel qu'écologique en insistant sur :
 - les phénomènes qui se développent et leur tendance ;
 - les opportunités qui se dégagent ;
 - les menaces/obstacles et freins qui guettent les organisations ainsi que leur ampleur ;
 - les cibles stratégiques concernées.

- 2 - d'analyser les acteurs de l'environnement tant aux niveaux des populations, des partenaires financiers, des concurrents que des pouvoirs publics en insistant sur :
 - les phénomènes qui se développent et leur tendance ;
 - les opportunités qui se dégagent ;
 - les menaces / obstacles et freins qui guettent les organisations ainsi que leur ampleur ;
 - les cibles stratégiques concernées.

Pour terminer, il a été conseillé aux groupes d'utiliser les tableaux ci-après pour la restitution de leurs travaux :

1 - Tableau d'analyse des FACTEURS de l'environnement

Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
	- Diminue - Stable - S'accentue			- Importante - Très importante - Essentielle	
AU NIVEAU POLITIQUE					

AU NIVEAU ECONOMIQUE					
AU NIVEAU SOCIO CULTUREL					
AU NIVEAU ECOLOGIQUE					

2 - Tableau d'analyse des ACTEURS de l'environnement

Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
	- Diminue - Stable - S'accentue			- Importante - Très importante - Essentielle	
AU NIVEAU DES POPULATIONS					
AU NIVEAU DES BAILLEURS DES FONDS					
AU NIVEAU DES CONCURRENTS					
AU NIVEAU DES POUVOIRS PUBLICS					

Les participant(e)s ont été réparti(e)s en trois groupes et ont travaillé dans le respect des consignes données et du temps imparti. La restitution de leurs travaux en plénière a donné lieu à des débats enrichissants qui ont permis de reformuler certains phénomènes, de clarifier les rapports entre d'autres et la problématique de justice et paix et surtout d'argumenter les choix. La synthèse des résultats des travaux par groupes se présente comme suit :

Groupe I**Composition du groupe**

- Angèle B. SEN, CEPCA
- Michel FOKOU, SeP
- Père Bernard GROUX, CDJP/Bafoussam
- Sœur Jeanne De GROOTE, CDJP/Yaoundé

Niveau économique						
N°	Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
1	Prolifération des moto-taxis	S'accentue	- Des organisations travaillent sur le sujet (CD de Bafoussam, Nkongsamba, Douala) ; - Les moto-taximen sont organisés.	Accidents, insécurité routière, auteurs de corruption	Essentielle	- Incitation à l'obtention du permis de conduire ; - Education aux droits et devoirs du chauffeur.
Niveau Socio-culturel						
2	Conflits ethniques	Diminue	Le SeP travaille déjà sur la question. Sur le plan national : - Leaders traditionnels de plus en plus réceptifs ; - Idem les Eglises.	Méconnaissance du droit par les parties en conflit. Réduction des relations et de la communication entre elles.	Importante	- Création d'espaces de dialogue ; - Formation au droit ; - Eveiller l'esprit de fraternité.
3	Prostitution	S'accentue	CIPCRE, CDJP et les écoles catholiques y travaillent (Education à la vie et à l'amour).	- Prolifération des préservatifs ; - Médias exposant la nudité ; - Vidéo clubs ; - Augmentation des maladies vénériennes ; - Abandon des études	Essentielle	- Sensibilisation des concernés ; - Lobbying auprès des autorités administratives pour détruire les postes fixes de prostitution ; - Etendre l'éducation à la vie et à l'amour dans d'autres établissements scolaires.

Groupe II

Composition du groupe

- Prof. Titi N., SNJP
- Me WASSOUO H., CDPJ/Maroua
- M. KANA Théophile, CIPCRE
- M. ZOUNEDOU M., CSIC

Facteurs de l'environnement

Niveau Politique						
N°	Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
1	La mauvaise organisation des élections	Stable	Implication des institutions de Breton Wood et de la Société Civile pour le changement	Le refus de la démocratie ou du changement par les urnes	Importante	- Implication des observateurs indépendants dans le processus d'organisation - Plaidoyer pour le changement par les urnes.
Niveau économique						
2	Le détournement des fonds publics	S'accentue	- Implication des institutions de Bretton Woods et de la Société Civile ; - Existence de la CONAC et cellules anti-corruption	Absence des moyens de travail pour les cellules anti-corruption	Très importante	Plaidoyer pour la continuité des actions punitives et la mise en place effective de la CONAC.
Niveau Socio-culturel						
3	Les coupeurs de route	Stable	Existence des politiques communes dans la sous-région	- Prolifération des armes légères ; - Les guerres tribales.	Importante	Plaidoyer pour le renforcement des Bataillons d'Intervention Rapide (BIR)
4	L'exploitation sexuelle des jeunes filles	S'accentue	La Campagne Semaines Pascales	- Pourcentage des filles concernées - La bonne organisation du réseau	Importante	Plaidoyer pour l'application des textes existants
Niveau écologique						
5	Usage abusif des pesticides	S'accentue	PSSA, ONG d'écologie et du développement durable	- Appauvrissement des sols ; - Incompréhension des paysans.	Très importante	- Activités de sensibilisation et d'éducation ; - Appui des ONG de l'écologie et du développement durable.
Acteurs de l'environnement						
6	Ignorance des droits et devoirs des citoyens	Stable	Campagnes de vulgarisation et de sensibilisation sur les droits et devoirs des citoyens	Difficulté et traduction des outils du droit dans les langues locales	Importante	Multiplier les campagnes de sensibilisation par les commissions Justice et Paix

Groupe III**Composition du groupe**

- Laura NGWA, CDPJ / Bamenda
- John ESSOBE, CEPCA
- Justin MABOUTH, SNJP

Niveau politique						
N°	Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
1	Faillite du processus électoral	En augmentation depuis 1992	<ul style="list-style-type: none"> - Commission National des Droits de l'Homme - ONEL - Lois sur la décentralisation - Implication des OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt de la population - Non respect des lois - Normes inadaptées - Faible éducation politique 	Importante	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des décideurs pour l'amendement des normes électorales - Education citoyenne
Niveau économique						
2	Détournement des deniers publics	En augmentation exponentielle	<ul style="list-style-type: none"> - Cours des comptes - ANIF - Comité Inter-ministériel de Lutte contre la Corruption - PNG - ARMP - Loi sur la décentralisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Récupération politique - Un seul acteur tire les rennes - Magistrature pas indépendante 	Importante	Suivi indépendant du budget
Niveau Socio-culturel						
3	Superposition entre pouvoir traditionnel et pouvoir administratif	En augmentation	<ul style="list-style-type: none"> - Initiative de résolution des conflits par les OSC - Lois sur décentralisation - Nouvelles dispositions facilitant la procédure d'obtention du titre foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte ingérence des élites vers le pouvoir traditionnel - Les chefs sont propriétaires des terres au mépris de la loi 	Augmentation	Plaidoyer pour la mise en œuvre d'un cadre réglementant le pouvoir traditionnel
Niveau écologique						
4	Exploitation anarchique des ressources naturelles	En augmentation	<ul style="list-style-type: none"> - PSFE - Lettre pastorale - ACERAC - EVEQUES - EITI - PWYP - Tribunal des peuples (Focarfe) - Suivi du pipeline 	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption endémique - Manque transparence dans les procédures - Publication agrégée des recettes pétrolières - Les acheteurs du Nord s'interrogent peu sur la provenance et les conditions d'exploitation des produits 	Importante	Plaidoyer pour le respect des dispositions légales au niveau local, national et international

Autres : - Désespoir des populations - Conditionnalités imposées par les BF						
Acteurs de l'environnement						
Economie						
5	Désespoir de la population	Augmentation exponentielle	<ul style="list-style-type: none"> - Elections - Contexte mondial favorable (conditionnalités) - Une société civile de plus en plus engagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Fraude électorale - Pauvreté - Corruption 	Très importante	Education à la citoyenneté
Bailleurs de Fonds						
6	Conditionnalité des bailleurs	S'aggrave	<ul style="list-style-type: none"> - Société civile plus écoutée - Libéralisation de la presse - Forum social mondial - Travail en réseau entre société civile du Nord et du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> - Privatisation des sociétés de souveraineté - Refus d'augmentation des salaires des fonctionnaires - Baisse de la croissance - Augmentation du nombre de personnes vivantes sous le seuil de la pauvreté 	Importante	Plaidoyer auprès des bailleurs de fond

Une analyse comparative des résultats des travaux réalisés en groupes a fait ressortir trois phénomènes majeurs :

- la faillite du processus électoral ;
- le détournement des fonds publics ;
- le trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle.

Il était 20 heures.

Journée du vendredi 20 octobre 2006

La journée a commencé avec l'invocation de l'Esprit Saint par Zounedou Mfonyoundi. Puis au nom des organisateurs de la CSP dont l'officiant est partie intégrante, le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne a dit merci à Dorien Verbeek pour avoir accepté d'élargir la consultation au CSIC, au CEPCA et au SeP.

7 - L'analyse des défis majeurs

Après le rappel des défis majeurs en matière de justice et de paix dans le contexte camerounais, Dupleix Kuenzop a procédé à la constitution de trois groupes pour travailler chacun sur un défi, retenu à la veille, sous le triple prisme des causes, des conséquences et des actions à entreprendre. Mais avant le démarrage du travail en groupe proprement dit, il a rappelé un certain nombre de problèmes surgis au détour des présentations de la veille et qui pourraient être utiles dans l'analyse des causes, des conséquences et des actions à mettre en œuvre. Ces problèmes sont :

- l'influence des autorités traditionnelles sur l'islam ;
- la méconnaissance des voies de recours par les populations ;
- l'assujettissement des populations par les autorités traditionnelles et administratives ;
- l'absence d'un cadre légal et réglementaire sur la protection des personnes vivant avec le VIH-SIDA ;
- la généralisation de la corruption ;
- les lenteurs et lourdeurs judiciaires ;
- l'inorganisation des populations à la base ;
- la méconnaissance des textes et des lois ;
- l'injustice et la partialité des lois ;
- la méconnaissance par les populations de la valeur des élections ;
- la récurrence des violences entre agriculteurs et éleveurs.

Bien entendu, les défis «secondaires» révélés par l'analyse du contexte ont été également rappelés pour servir de réservoir d'arguments au cours des débats.

Il s'agit :

- de la superposition des pouvoirs traditionnel et moderne ;
- de la prolifération des motos-taxis ;
- des conflits ethniques ;
- de la mauvaise utilisation des pesticides ;
- des conditionnalités des bailleurs de fonds ;
- de l'ignorance par les populations, de leurs droits et devoirs ;
- de la mauvaise exploitation des ressources naturelles ;
- du désespoir des populations.

Les résultats des travaux en ateliers, discutés et amendés, se présentent comme suit :

Groupe 1

Composition du groupe

- Prof. Pierre TITI N.
- Me WASSOUO.
- Mme Angèle SEN.
- ZOUNEDOU MFONYOUMDI.

Défi : Détournement des fonds publics

Causes

- Non distinction effective entre le public et le privé ;
- Insuffisance du contrôle étatique ;
- Non application de l'article 66 de la Constitution sur l'obligation de la déclaration des biens ;
- Impunité ;
- Multiplication des postes de décision.

Conséquences

- Accentuation du sous-développement ;
- Absence de contrôle étatique ;
- Enrichissement illicite et montée en force des lobbies d'impunité ;
- Paupérisation grimpante ;
- Haine, jalousie et tensions sociales.

Actions à mener

- Sensibilisation des citoyens sur ce qui est à soi et ce qui est à autrui ;
- Plaidoyer pour le respect et l'application des textes et lois de la République ;
- Budget tracking ;
- Intégration de l'éducation éthique à l'école

Groupe II

Composition du groupe

- Sœur Jeanne De GROOTE
- John ESSOBE
- Justin MABOUTH

Défi : Faillite du processus électoral

Causes

Cause profonde

- L'héritage politique de la colonisation

Causes secondaires

- Les luttes nationalistes ;
- Manque d'éducation sur les droits (ignorance des populations) ;
- La prégnance de l'exécutif sur les autres pouvoirs ;
- Mauvaise loi électorale ;
- Absence d'une Commission Nationale indépendante

II^{ème} République

- Tribalisme ;
- Impunité ;
- Sphère politique = cachette ;
- Forte implication de l'Administration Publique.

Conséquences

- Manque d'alternance (les mêmes personnes restent au pouvoir) ;
- Les questions politiques sont tabous ;
- Non participation effective des populations dans le processus ;
- Confiscation du jeu politique par un seul homme ;
- Instrumentalisation des populations ;
- Les résultats sont connus d'avance (fraude à tous les niveaux).

Actions à mener

- Renforcement du plaidoyer pour l'amendement de la législation électorale (Président de la République, législateur, partenaires au développement, chancelleries du Nord...) ;
- Education du peuple à la citoyenneté responsable ;
- Suivi continu des élections (avant, pendant, après).

Groupe III

Composition du groupe

- Père Bernard GROUX
- Laura NADDIN NGWA
- Théophile KANA
- Michel FOKOU

Défi : Trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle

Causes

- Misère et pauvreté ;
- Faillite de la formation de la conscience ;
- Les mirages de la société occidentale ;
- Les pactes mystiques ;
- La légèreté vestimentaire des jeunes filles ;
- La recherche des modèles publicitaires ;
- La non application de la réglementation en matière de prostitution ;
- Les us et coutumes de certaines tribus ;
- La recherche de la liberté et de l'autonomie.

Conséquences

- L'abandon scolaire ;

- La parenté précoce et irresponsable ;
- Les avortements ;
- La prolifération des IST et du VIH-SIDA
- La décadence de la moralité ;
- L'enrichissement illicite des personnes impliquées dans le trafic ;
- La dégradation du noyau familial.

Actions

- Intéresser les ressources PPTE à un programme pour réduire la pauvreté des jeunes (programme formation professionnelle) ;
- Mener des campagnes de sensibilisation dans les communautés chrétiennes, musulmanes et groupes organisés pour rompre le silence autour du phénomène de l'exploitation des jeunes ;
- Aménager des centres d'écoute et d'orientation des victimes ;
- Mener des campagnes de vulgarisation des lois en la matière ;
- Plaidoyer pour l'adoption des lois sur l'habillement responsable ;
- Plaidoyer pour l'application des lois en matière d'exploitation sexuelle.

Pour conclure l'analyse des défis majeurs, un débat général a été suscité autour de la grille utilisée, des us et coutumes de certaines tribus en matière de légèreté des mœurs et de l'exigence de l'analyse genre. Sur le premier point, certains ont estimé que l'analyse des causes d'un phénomène doit tendre à identifier la cause efficiente et non s'inscrire dans un cadre trop large.

En réponse à cette observation, il a été démontré qu'un phénomène social a toujours plusieurs causes et que certaines causes qu'on a tendance à négliger peuvent, en dernière analyse, jouer un rôle crucial. Sur le deuxième point, certaines pratiques d'échangisme qui ont cours à Ndop dans le Nord-Ouest ont été expliquées. Il a même été révélé que dans un village situé non loin de Mamfé dans le Sud-Ouest, il existe dans la semaine un jour où hommes et femmes vont chacun dans leur direction, avec qui ils/elles veulent. S'agissant du dernier point, les participant(e)s ont été encouragé(e)s à mener une analyse genre pour mieux comprendre dans les attitudes des hommes vis-à-vis des femmes ce qu'on attribue à tort à la nature lorsque c'est la culture qui est en jeu.

8 - Les pistes de partenariat entre CMC et ses partenaires

En prélude au travail en groupes sur le partenariat entre CMC et ses partenaires, Mme Dorien Verbeek a tout d'abord fait le lien entre les défis majeurs dégagés et analysés et les priorités de CMC. Le trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle cadre bien avec la deuxième mission de CMC qui est l'équité mondiale ; la faillite du processus électoral s'intègre dans la troisième mission qui est Paix et Réconciliation ; quant au détournement des fonds publics, il correspond tout à fait au quatrième alinéa de la même mission et qui est ainsi libellé : *"Démocratisation, bonne gouvernance, lutte contre la corruption..."*

Parlant des moyens de soutien de CMC, elle a fait mention :

- du financement des programmes des partenaires ou de réseaux de partenaires ;
- de la coopération au niveau du personnel par l'envoi de coopérants expatriés (expert : 2 ans, junior : 2 ans ; consultancy : 1 à 2 mois ; volontaires : 6 mois à 2 ans) ;
- de la vulgarisation des informations ;
- du lobbying et du plaidoyer.

Pour mieux comprendre la logique du partenariat développé par CMC, les participant(e)s ont voulu savoir si l'accès à l'eau potable entrainé dans la rubrique *"Souveraineté alimentaire"*, si le droit des pygmées à la différence peut être assimilé au droit des populations autochtones et si CMC peut s'engager dans le plaidoyer en Europe en faveur du Cameroun. A la première préoccupation, la

représentante de CMC a fait comprendre à ses partenaires que l'accès à l'eau est en congruence avec la souveraineté alimentaire mais que son organisation n'a pas encore travaillé sur le sujet. Par rapport à la deuxième question, elle a reconnu que les pygmées sont des peuples autochtones mais que pour le moment CMC n'a pas cette préoccupation dans son agenda. Quant à la troisième question, elle a dit qu'il n'existe pas de coopération bilatérale entre son pays et le Cameroun et que de ce fait il serait difficile pour les Pays-Bas d'exercer une pression efficace sur le Cameroun ou de mener au Nord des actions de lobbying qui portent des fruits pour les populations camerounaises.

A la suite de cette introduction fort éclairante, les mêmes groupes thématiques ont été reconduits pour produire des idées sur les composantes possibles d'une stratégie d'actions communes entre les organisations en vue d'une meilleure collaboration avec CMC. De façon spécifique, les groupes ont eu comme tâches, à :

- définir des objectifs (au plus 2) ;
- identifier des stratégies possibles ;
- dégager les actions prioritaires éventuelles à mener ;
- planifier dans le temps les actions retenues ;
- décliner les attentes par rapport à CMC ;
- suggérer, pour chaque thématique un chef de file.

Les travaux en groupe ont donné des résultats productifs dont la synthèse se présente ainsi qu'il suit :

Groupe I

Composition du groupe :

- Prof. Pierre TITI NWEL
- Me WASSOUO
- Mme Sen A.
- ZOUNEDOU M.

Thématique : Lutte contre le détournement des fonds et la corruption

Objectifs :

- Rendre effective la distinction entre le privé et le public (biens et services) ;
- Amener les décideurs à protéger les biens et services publics.

Stratégies :

Vulgarisation

- Lois et textes réglementaires ;
- Procédures devant les institutions de contrôle et de sanction ;
- Le suivi budgétaire, le livre des projets et les feuilles de route des institutions étatiques.

Protection :

- Des acteurs
- Des dénonciateurs

Actions prioritaires

Sensibilisation (production des supports) ;

Formation :

- Education à la citoyenneté ;
- Causeries éducatives ;
- Conférences publiques.

Plaidoyer pour le suivi effectif du budget

Planification

- Courant mars 2007 : Sensibilisation sur le suivi budgétaire ;
- En continu : Information sur l'état d'avancement de l'exécution du budget et les différentes feuilles de routes des institutions ciblées ;
- Vulgarisation des lois
- Avant décembre 2007 : Plaidoyer au parlement pour le contrôle effectif du niveau d'exécution de la loi des finances.

Attentes par rapport à CMC

- Un expert (coopérant) en plaidoyer
- Financement des activités

Groupe II

Composition du groupe

- Sœur Jeanne De GROOTE
- John ESSOBE
- Justin MABOUTH

Thématique : Amélioration du processus électoral

Objectifs

Objectif global

- Contribuer à l'amélioration du processus électoral au Cameroun.

Objectifs spécifiques

- Renforcer le plaidoyer pour l'amendement de la législation électorale du Cameroun ;
- Contribuer à la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté responsable.

Stratégies

- Vulgarisation des propositions d'amendement de la législation électorale

Actions

- Production et dissémination des propositions ;
- Campagne de presse (débat, interviews, articles, synthèse) ;
- Rencontres avec les décideurs (dîners débats, panels de discussion... parlement...)
- Voyage d'explication/information en international (dans les deux sens).

- Formation ciblée des groupes à la citoyenneté responsable (jeunes, association, confessions, chefs traditionnels) ;
- Séminaires ;
- Conférences ;
- Causeries éducatives ;
- Dîner - débat parlementaire ;
- Sensibilisation des masses sur l'éducation à la citoyenneté ;
- Production des affiches, parapluies, banderoles...)
- Conception et élaboration des supports d'éducation à la citoyenneté ;
- Production des brochures, des dépliants et de fiches de travail.

Planification

- Plaidoyer sur l'amendement des lois : avant Juillet 2007
- Education à la citoyenneté : toute l'année 2007 et au-delà ;
- Dîner – débat parlementaire : novembre 2007

Attentes par rapport à CMC

- Appui financier

Groupe III

Composition du groupe

- Laura NADDIN N.
- Théophile KANA
- Michel FOKOU
- Père Bernard GROUX

Thématique : Trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle

Objectif :

- Accroître l'information et la sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des jeunes.

Stratégies

- Mobilisation des communautés de foi ;
- Identifier les acteurs des réseaux ;
- Renforcer la collaboration avec les autres structures (EVA, CAREH, Chefs traditionnels).

Actions

- Production des supports ;
- Organisation des sessions de formation à l'utilisation des supports ;
- Organisation des Campagnes de sensibilisation ;
- Journées d'échanges
- Dîner-débat parlementaire
- Colloque international

- Forum des Chefs Traditionnels.

Planification :

- En 2007, 1^{er} semestre : Production des supports manuel, visuel et audio pour les communautés de foi
- A partir du 2nd semestre 2007 : Organisation des sessions de formation à l'utilisation des supports ;
- Dîner – débat parlementaire
- 1^{er} semestre 2008 : Organisation des campagnes de sensibilisation (table ronde, causerie éducative, conférence) ;
- 1^{er} semestre 2008 : Organisation d'un colloque international, commettre une investigation sur les acteurs des réseaux d'exploitation.
- 1^{er} semestre 2007 : Organisation des journées d'échange d'expériences
- Organisation des forums avec les chefs traditionnels.

Attentes par rapport à CMC

- 2 experts pour la production des supports et la réalisation d'une étude ;
- Financement.

9 - Mise en place des Têtes de file

Pour renforcer la dynamique de travail en réseau et mieux coordonner le partenariat avec CMC et en vue de plus d'efficacité, les participants ont décidé de désigner des Têtes de file pour conduire les actions collectives relativement aux phénomènes majeurs retenus. C'est ainsi que le Service National Justice et Paix (SNJP) a été désigné comme Tête de file pour la thématique **Amélioration du processus électoral**, le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) pour la thématique **Lutte contre le détournement des fonds et la corruption** et le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) pour la thématique **Trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle**.

Dans les remarques conclusives à cette séquence des travaux, il a été prescrit aux chefs de file :

- de s'entourer des partenaires avec lesquels elles entendent travailler ;
- d'organiser la communication à l'intérieur du réseau thématique et de l'étendre au-delà et particulièrement aux partenaires ayant pris part à la consultation ;
- d'organiser, le moment venu, des ateliers d'approfondissement de leurs thématiques respectives et de planification opérationnelle des actions à mener.

10 - La causerie sur le processus électoral

Prenant le relais du facilitateur Dupleix Kuenzop, le Prof. Pierre Titi Nwel en bon pédagogue, a d'entrée de jeu annoncé le plan de son intervention sur le processus électoral au Cameroun, notamment ce qui a motivé l'Eglise Catholique à s'impliquer dans cette problématique, la méthodologie de travail et les propositions d'amendement.

Par rapport au premier point, l'orateur a relevé tout un chapelet de manquements qui, par le passé, ont miné le processus électoral au Cameroun :

- refus de certains Sous-Préfets de travailler avec des partis de l'opposition ;
- capacité électorale accordée à des personnes qui n'y avaient pas droit ;
- possibilité accordée à certains individus de s'inscrire plusieurs fois sur les listes électorales ;

- achat, par des partis politiques, des consciences des électeurs ;
- prolongation de la campagne électorale jusqu'au jour du scrutin ;
- inscriptions sélectives sur les listes électorales ;
- mauvaise qualité des lois électorales tant dans la forme que dans le fond ;
- gestion chaotique du fichier électoral ;
- puissance écrasante de l'administration territoriale dans l'organisation des élections, etc.

Comme on le voit, observera l'orateur, les motivations profondes de l'implication de l'Eglise Catholique qui est au Cameroun dans l'amélioration du processus électoral tiennent au souci de répondre à l'appel du peuple pour la réappropriation de son destin et la participation à la construction nationale. Le recours au concours du meilleur tam-tam lancé parmi la gent animale dans la tradition bulu illustre bien la nécessité de cette participation : *"La tortue fabriqua le sien, le plaça au carrefour du village et se tint caché dans la broussaille. Un à un, les animaux passèrent, émettant des critiques à la vue du tam-tam de la tortue, critiques que celle-ci notait fidèlement. La tortue reprit son ébauche de tam-tam et en fabriqua un autre conforme aux critiques entendues. Ce nouveau produit lui permit de gagner le prix du meilleur tam-tam"*. Et le professeur de s'exclamer : *"Pourquoi ne copions-nous pas la leçon magistrale de la tortue ? En prenant en compte les avis de tous ceux qui s'intéressent à la question électorale, le Gouvernement peut livrer au peuple camerounais un chantier de la gouvernance bien conduit"* pour ne pas dire un meilleur *"tam-tam électoral"*.

Dans la deuxième articulation de son intervention, le Coordinateur National du SNJP a décrit la méthodologie qui a été celle de son organisation pour élaborer des propositions d'amendement des lois électorales : *"Pour constituer une équipe solide susceptible de porter un jugement objectif sur la législation électorale en vigueur, a-t-il dit en substance, le SNJP a adressé des lettres d'invitation à divers partis politiques, à des institutions étatiques concernées par le problème des élections, à des organisations de la société civile intéressées par la question et à des universitaires"*. Les communautés de foi (catholique, protestante et musulmane) ont été également sollicitées. Il a été mis sur pied un groupe de travail de 30 membres sur les 45 invités.

Le travail proprement dit s'est déroulé en 7 étapes :

- rencontre des commissions diocésaines Justice et Paix à Ombé (Sud-Ouest du Cameroun) pour tester la faisabilité du projet d'amendement des lois électorales. Au cours de cette rencontre, *"elles ont partagé leurs expériences sur les obstacles à la transparence du processus électoral et formulé des amendements à cet effet"* ;
- première rencontre des personnes invitées à Mvolyé à Yaoundé, rencontre à laquelle ont également pris part deux membres de l'ONEL, 1 représentant de la Cour Suprême et 1 cadre de la DGRE. Les participants se sont scindés en 3 groupes pour examiner chacun, pendant 6 semaines la législation électorale (lois sur les municipales, les législatives et loi sur l'ONEL) ;
- travail dans les groupes dans l'enceinte de la Conférence Episcopale à Mvolyé à Yaoundé ;
- remise des copies au SNJP ;
- choix par le SNJP de 10 personnes dans les trois groupes. Mandat : se prononcer sur les questions restées en suspens comme l'élection du Président de la République à un tour, la durée du mandat présidentiel et élaborer des avant-projets de lois électorales. Ce nouveau groupe se scindera en deux sous-groupes, l'un pour élaborer l'avant-projet portant code électoral, l'autre pour rédiger l'avant-projet sur l'ONEL, entendu Office National des Elections ;
- examen des deux avant-projets à Mbalmayo ;
- remise du travail définitif au SNJP le 14 décembre 2005.

Dans le premier avant-projet portant code électoral,

- la majorité électorale est portée à 18 ans ;
- les citoyens camerounais de l'étranger peuvent voter ;
- un récépissé doit être délivré à tout citoyen qui s'inscrit sur une liste électorale ;
- il est institué un bulletin unique de vote ;
- la candidature unique est autorisée ;
- la durée du mandat présidentiel est de 5 ans ;
- l'élection du Président de la République est à deux tours, etc.

Dans le deuxième avant-projet portant sur l'ONEL, le processus électoral n'a pas partie liée avec l'Administration Territoriale. Le profil des personnes chargées de gérer l'ONEL y est clairement esquissé : elles ne doivent dépendre ni du Président de la République, ni des administrations publiques, encore moins des collectivités territoriales décentralisées. Elles ne doivent être ni chefs traditionnels, ni militaires. Elles doivent jouir de l'immunité parlementaire et leur budget doit être voté par le parlement. L'Office National des Elections est un organe indépendant.

Dans les échanges, les participant(e)s sont revenu(e)s sur le concours du meilleur tam-tam pour en apprécier la pertinence par rapport à notre processus électoral. La question de la nature des modes de scrutin a été évoquée. Là-dessus et sans rentrer dans des réponses techniques, il a été noté que *"le Cameroun a opté pour des scrutins majoritaires, teintés de proportionnelle selon la circonstance pour les élections municipales et législatives. Quant au mode d'élection du Président de la République, il peut être élu à la majorité simple"*. La représentation inégalitaire des *"groupes ethniques"* à l'Assemblée Nationale a aussi fait l'objet de débat. Les participant(e)s ont déploré la grossièreté de la manœuvre qui n'honore ni l'Etat, ni notre pays. Avec une bonne loi électorale et un organe électoral indépendant, une telle forfaiture n'aurait plus droit de cité.

11 - La cérémonie de clôture

Initialement prévue pour le Samedi 21 Octobre au matin, la cérémonie de clôture a eu lieu un jour plus tôt, dans la soirée du 20 octobre. Quatre interventions ont meublé cette phase terminale des travaux : les impressions de deux participants et d'un représentant de l'équipe d'organisation et le mot de clôture de Dorien Verbeek.

Pour le Prof. Pierre Titi Nwel, l'idée de CMC de rencontrer ses partenaires pour discuter des problèmes communs est une excellente initiative. Si la prochaine fois, a-t-il noté, on peut se retrouver plus nombreux, il n'en serait que plus satisfait. Pour terminer, il a exprimé le vœu que des engagements pris soient effectivement mis en œuvre afin que les partenaires de CMC au Cameroun contribuent véritablement à l'édification de la paix et à l'évènement de la justice dans ce pays.

Mme Laura Naddin Ngwa quant à elle, a remercié Dorien Verbeek et à travers elle, CMC, d'avoir pris suffisamment de temps pour écouter ses partenaires au Cameroun. Il s'agit là d'une démarche nouvelle qui doit pouvoir se renouveler dans l'avenir, a-t-elle conclu.

Parlant au nom des organisateurs, le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne s'est rangé derrière le Prof. Pierre Titi Nwel et Laura Naddin Ngwa pour apprécier l'initiative prise par CMC. C'est la première fois, a-t-il dit, que les partenaires camerounais de CMC se retrouvent dans un même lieu, partagent les mêmes repas et les mêmes rêves pour la transformation de notre société.

Dans un bref mot de clôture, Mme Dorien Verbeek a remercié le Pasteur Jean Blaise Kenmogne, pour la parfaite organisation de la consultation. "*C'était merveilleux*" a-t-elle ajouté, avant de souhaiter bon retour à chacun(e) dans sa famille. Il était 20H30 quand les lampions se sont éteints sur la toute première consultation entre CMC et ses partenaires au Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 21 octobre 2006

**Le Rapporteur,
Eugène FONSSI
CRS/CIPCRE**

ANNEXES



Aux partenaires Camerounais de CMC - Pays Bas

DEN HAAG
28 septembre 2006

Invitation pour une Consultation des Partenaires CMC

Chers partenaires,

CMC Pays-Bas a le réel plaisir de vous inviter à participer à une concertation des partenaires Camerounais de CMC. Cette concertation aura lieu du jeudi 19 au vendredi 20 octobre 2006 à Yaoundé, elle a pour objectifs :

1. l'échange d'expérience et la connaissance mutuelle des partenaires de CMC au Cameroun ;
2. l'analyse du contexte actuel du Cameroun par rapport à la situation de Justice et Paix ;
3. l'identification des grands défis auxquels les Communautés de Foi, ainsi que des hommes et des femmes de bonne volonté, engagés dans la promotion de la justice et de la paix dans le contexte actuel du Cameroun, doivent faire face ;
4. l'élaboration des stratégies qui permettront à CMC de mieux soutenir les efforts communs des partenaires dans le domaine de la justice et de la paix à travers :
 - le financement des Programmes des partenaires ;
 - le soutien des partenaires à travers l'envoi des coopérants expatriés ;
 - la formation des membres des partenaires en droits humains ;
 - l'organisation du lobbying/advocacy en Europe.

La concertation aura lieu à Yaoundé, à l'hôtel SIPOWA sis au quartier Bastos, face à l'Ambassade de l'Arabie Saoudite. **Afin de mettre à profit le temps pour une meilleure connaissance des uns et des autres, tous les participant(e)s, même ceux/celles de Yaoundé, sont invité(e)s à loger à l'hôtel.** Les frais de participation à la concertation (transport, logement et restauration) seront pris en charge par CMC. Toutefois, CMC n'a pas prévu de per diem pour les participant(e)s. Nous vous prions de bien vouloir préfinancier votre voyage. Les frais de transport vous seront remboursés à Yaoundé par le CIPCRE lors de la consultation.

Pour nous faciliter l'organisation, nous prions chaque partenaire de bien vouloir confirmer sa participation au plus tard le 13 octobre 2006 auprès du CIPCRE à qui nous avons confié l'organisation de la consultation. Pour votre confirmation et pour toutes autres informations complémentaires, vous voudrez bien contacter :

1. Pasteur Jean-Blaise KENMOGNE, Directeur Général du CIPCRE,
Tél : 991 10 14 / 788 00 03
2. Monsieur Claude NWAFO, Tél : 931 96 62

Le nombre de participant(e)s est estimé à 10 personnes réparties par organisations de la manière suivante :

- Service National Justice et Paix (2) ;
- Commission Diocésaine Justice et Paix de Yaoundé, de Bamenda, de Bafoussam et Maroua (4);
- CIPCRE (1) ;
- Service Œcuménique pour la Paix (1) ;
- Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (1) ;
- Conseil Supérieur Islamique du Cameroun (1).

A ces participants, il faut ajouter 4 personnes-ressources du Cameroun et du Pays-Bas, ce qui fait un total de 13 personnes.

Le programme de la consultation se présente dans le tableau ci-après :

Horaires	Jeudi 19 octobre	Vendredi 20 octobre	Samedi 20 octobre
09 h - 12 h	- Présentation du programme - Présentation des participants - Analyse du contexte actuel de la situation justice et paix au Cameroun en relation avec le travail des participants : défis et succès (en plénière)	Identification des domaines de partenariat entre CMC et ses partenaires camerounais (en atelier)	Retour
12 h 30 - 14 h 30	Déjeuner et repos	Déjeuner et repos	
14 h 30 - 18 h 30	Suite de l'analyse du contexte actuel de la situation justice et paix au Cameroun (en atelier)	- Restitution des travaux d'identification en atelier - Conclusion et fin des travaux	
18 h 30 - 19 h 30	Dîner	Dîner et fin de la concertation	

N.B : Tous les participant(e)s sont attendus à l'hôtel SIPOWA le mercredi 18 octobre à partir de 16 heures. Le dîner d'accueil aura lieu ce mercredi à 19 heures.

Chers partenaires, soyez les bienvenus à la concertation en vue du partage de nos expériences dans les activités de Justice et Paix au Cameroun.

Pour CMC/AMA- Pays Bas

**Mme Dorien Verbeek
Responsable du programme du Cameroun**

Consultation CMC - partenaires camerounais

Programme

Horaires	Activités	Facilitateurs
Mercredi 18 octobre		
16 h :	Arrivée et installation des participants	Claude Nwafo
19 h 30 :	Dîner	
Jeudi 19 octobre		
7 h - 8 h :	Petit déjeuner	
8 h - 8 h 15 :	Méditation et prière	Pasteur J. B Kenmogne
8 h 15 - 8 h 30 :	Présentation des participants	Dupleix Kwenzop
8 h 30 - 9 h :	Présentation des objectifs et du programme de la consultation	Dorien Verbeek et JBK
9 h - 10 h :	Attentes des participants	DK
10 h - 10 h 30 :	Pause café	
10 h 30 - 12 h 30 :	Partage d'expériences	DK
12 h 30 - 15 h :	Déjeuner et repos	
15 h - 15 h 30 :	Analyse du contexte camerounais de justice et paix : introduction	JBK
15 h 30 - 16 h 30 :	Travail en groupe	DK et JBK
16 h 30 - 17 h :	Pause café	
17 h - 18 h :	Plénière	JBK
19 h 30 :	Dîner	
20 h 30 :	Documentaire vidéo ou partage informel	
Vendredi 20 octobre		
7 h - 8 h :	Petit déjeuner	
8 h - 8 h 30 :	Les défis en matière de justice et paix au Cameroun : comment y faire face ensemble ? Introduction	DK
8h 30 - 10 h :	Travail en groupe	DK et JBK
10 h - 10 h 30 :	Pause café	
10 h 30 - 12 h 30 :	Plénière	DK
12 h 30 - 15 h :	Déjeuner et repos	
15 h - 15 h 30 :	Partenariat avec CMC dans la promotion de la justice et de la paix au Cameroun : introduction	DV
15 h 30 - 16 h 30 :	Travail en groupe	DV et JBK
16 h 30 - 17 h :	Pause café	
17 h - 18 h :	Plénière	JBK
19 h 30 :	Dîner	
20 h 30 :	Causerie sur la loi électorale au Cameroun	Pierre Titi Nwel
Samedi 21 octobre		
7 h - 8 h :	Petit déjeuner	
8 h	Clôture et diaspora	DV et JBK

Consultation CMC - partenaires camerounais

Liste des participants

N°	Noms et prénoms	Organisation	Boîte postale Téléphone Email
1	Prof. Pierre Titi Nwel	Service national justice et paix (SNJP)	B.P. : 807 Yaoundé Tél. : 953 93 58 / 518 62 18 Email : titinwel pierre@yahoo.fr
2	Sr. Jeanne de Groote	Commission diocésaine justice et paix, Yaoundé	B.P. : 1 836 Yaoundé Tél. : 964 96 51 Email : degroote_j2001@yahoo.fr
3	Zounedou Mfonyoundi	Conseil supérieur islamique du Cameroun	B.P. : 13 443 Yaoundé Tél. : 908 98 04/925 96 06 Email : zounedweb@yahoo.fr
4	Michel Fokou	Service Œcuménique pour la paix (SeP)	B.P. 12 214 Yaoundé Tél. : 927 72 63 Email : michindex-mf@yahoo.fr
5	Angèle Béatrice Sen	Conseil des Eglise Protestantes du Cameroun (CEPCA)	B.P. 491 Yaoundé Tél. : 967 78 63 Email : senangelebeatrice@yahoo.fr
6	Laura Naddin Ngwa	Commission diocésaine justice et paix, Bamenda	B.P. : 83 Bamenda Tél. : 767 74 07 / 640 74 79 Email : lauranyola@yahoo.com
7	Me Wassouo	Commission diocésaine justice et paix, Maroua	B.P. : 136 Mokolo- Extrême Nord Tél. : 536 10 67 Email : mewassouo@yahoo.fr
8	Théophile Kana	Cercle international pour la promotion de la création (CIPCRE)	B.P. : 1256 Bafoussam Tél. : 970 44 58 Email : cipcre.dg@cipcre.org
9	Père Bernard Groux	Commission diocésaine justice et paix, Bafoussam	B.P. : 1 007 Bafoussam Tél. : 922 89 51 Email : bgrouxjed@yahoo.fr
10	Isaac Justin Mabouth	Service National Justice et Paix (SNJP)	B.P. 31 346 Yaoundé Tél. : 779 40 81/231 13 18 Email : majust@hotmail.com justinmabouth@yahoo.fr
11	John Essobe	Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)	B.P. 491 Yaoundé Tél. : 988 80 57/223 24 46 Email : essobej@yahoo.fr
12	Dorien Verbeek	Commissariat central des missions (CMC)	B.P. : 16442 2500 BK Les Pays-Bas Tél. : + 31 (0) 70-31 36 751 Fax : + 31 (0) 70-31 36 777 Email : d.verbeek@cmc.nu
13	Pasteur Jean-Blaise Kenmogne	Facilitateur	B.P. 1256 Bafoussam Tél. : 991 10 14 Email : Jean-Blaise.Kenmogne@cipcre.org
14	Dupleix Kwenzop	Facilitateur	B.P. : 12 214 Yaoundé Tél. : 768 55 12 Email : kdupleix6@yahoo.fr
15	Eugène Fonssi	Rapporteur	B.P. : 1256 Bafoussam Tél. : 999 40 71 Email : eufon2000@yahoo.fr
16	Claude Nwafo	Appui à l'organisation	B.P. : 25 195 Yaoundé -Messa Tél. : 931 96 62 Email : claude.nwafo@cipcre .org



Consultation CMC - partenaires camerounais

Termes de référence de présentation des participants

L'objectif de la concertation des partenaires de la CMC a deux volets : d'abord faciliter les échanges d'expériences entre eux relativement à leur travail sur la justice et la paix au Cameroun ; ensuite leur permettre de procéder à l'analyse de leur contexte pour en dégager les grands défis susceptibles d'orienter l'élaboration des stratégies de soutien à mettre en œuvre par CMC.

A cet effet, chaque organisation partenaire aura l'opportunité de présenter en quelques minutes les points saillants de son expérience de terrain en matière de justice et paix. Ces présentations permettront aux partenaires de CMC de mieux se connaître et d'élaborer des stratégies d'actions communes.

Qui devra faire la présentation ?

Dans le cadre de la présente consultation, chaque partenaire désignera une personne pour sa présentation. Il s'agira pour chacun de présenter les activités menées. Ces présentations se feront sous différentes formes (visualisation sur support papier, cartes ou power point...)

Combien de temps devra durer une présentation ?

Chaque présentation durera 20 minutes dont 15 minutes d'exposé et 5 minutes pour les questions et réponses. Il importe donc d'être précis et concis. 15 minutes au plus suffiront pour les organisations ayant développé un grand nombre d'activités. Toutefois, aucune organisation ne doit se sentir obligée d'épuiser toutes les 15 minutes.

Que doit comporter la présentation d'une organisation ?

L'objectif majeur de la présentation est de donner un aperçu du travail réel ou perspective de travail dans le domaine spécifique de la justice et de la paix. Chaque présentation comportera les points suivants :

- Les nouveaux problèmes identifiés au cours de ces activités
- Les succès enregistrés (quelques uns les plus importants)
- Les difficultés rencontrées (incité sur les plus importantes)
- Les leçons apprises (relevé les plus importantes)
- Les relations avec d'autres organisations présentes à l'atelier
- Les prochaines étapes des activités à mener
- Les appuis techniques dont on a besoin pour continuer le travail et en accroître l'effectivité ?

NB : Les présentations écrites seront encouragées.



Consultation CMC - partenaires camerounais

Termes de référence du travail en groupe sur l'analyse du contexte camerounais de justice et paix

Objectif

Susciter une discussion sur la compréhension commune du contexte actuel du Cameroun en rapport avec la justice et la paix afin d'identifier les grands défis auxquels il va falloir faire face.

Démarche au sein des groupes

- Le facilitateur doit s'assurer que l'analyse des acteurs et des facteurs de l'environnement du Cameroun du point de vue de la justice et de la paix est effectuée dans le temps imparti
- Le groupe devra désigner un rapporteur pour la prise des notes des synthèses retenues par le groupe
- Les groupes s'inspireront de l'introduction effectuée et de leurs propres connaissances et expériences

L'analyse du contexte

Les tableaux suivants devront être utilisés (voir annexes)

A- L'analyse des facteurs de l'environnement

Cette analyse devra se faire tant au niveau politique, économique, socio culturel, écologique ou infrastructurel. Elle fera ressortir :

- les phénomènes qui se développent et leur tendance ;
- les opportunités qui se dégagent ;
- les menaces/obstacles et freins qui guettent les organisations ainsi que leur ampleur ;
- les cibles stratégiques concernées.

B- L'analyse des acteurs de l'environnement

Cette autre analyse devra se faire au niveau des populations, des partenaires financiers, des concurrents et des pouvoirs publics. Elle concernera :

- les phénomènes qui se développent et leur tendance ;
- les opportunités qui se dégagent ;
- les menaces/obstacles et freins qui guettent les organisations ainsi que leur ampleur ;
- les cibles stratégiques concernées.

A - TABLEAU D'ANALYSE DES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
	diminue stable s'accroît			importante très importante essentielle	
AU NIVEAU POLITIQUE					
AU NIVEAU ECONOMIQUE					
AU NIVEAU SOCIO CULTUREL					
AU NIVEAU ECOLOGIQUE					

B - TABLEAU D'ANALYSE DES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Phénomènes	Tendance	Opportunités	Menaces	Ampleur	Cibles stratégiques
	diminue stable s'accroît			importante très importante essentielle	
AU NIVEAU DES POPULATIONS					
AU NIVEAU DES BAILLEURS DE FONDS					
AU NIVEAU DES CONCURRENTS					
AU NIVEAU DES POUVOIRS PUBLICS					



Consultation CMC - partenaires camerounais

Termes de référence du travail en groupe sur la recherche des pistes de collaboration

Objectif :

Faire des propositions pour une stratégie d'actions communes entre les organisations en vue d'une meilleure collaboration avec CMC.

Question de base

A partir de l'analyse du contexte, faire ressortir ce que les organisations partenaires de CMC veulent réaliser comme objectif pour le Cameroun dans le court, moyen et long terme en rapport avec la justice et la paix.

Explorer aussi la piste du comment (stratégies et actions prioritaires)

Démarche

- Définir des objectifs (au plus 2)
- Identifier des stratégies possibles
- Identifier les actions prioritaires éventuelles à mener
- Esquisser une planification dans le temps ainsi qu'une répartition des tâches.